

Chapitre 1

**Le progrès des
femmes :
renforcement du
pouvoir d'action
et économie**



Introduction : Partenariats pour le progrès

Le progrès – ce mot évoque des images du mouvement résolu de celles qui, à la recherche d'une meilleure vie, tracent un chemin pour atteindre les hauteurs. Mais les femmes ont appris qu'il n'est pas toujours facile de déterminer dans quel sens il faut procéder et si les changements que nous connaissons et promouvons nous mènent en avant ou en arrière.

Les femmes mènent leurs vies de manières très variées, et ces femmes différentes ont des idées différentes sur ce qui améliorerait leurs vies et comment y parvenir. Les femmes sont nombreuses à craindre que les changements que le monde connaît détruisent beaucoup de choses précieuses. Elles nous rappellent que la libéralisation des marchés entraîne la liberté de manquer de nourriture ainsi que la perspective de revenus indépendants. D'autres femmes affirment qu'un retour au passé est impossible. Elles nous rappellent que la protection des modes de vie traditionnels perpétue les liens de l'oppression ainsi que ceux de l'affection et signalent de quelles manières la famille et la communauté imposent des contraintes aux femmes.

« En ce qui me concerne, il y a progrès des femmes lorsque chaque femme peut prendre des décisions éclairées - ou contribuer à ces décisions - concernant ses droits, son bien-être et le bien-être général de sa société ».

— Elsie Onubogu, ICTR sexual assault team (équipe d'aide aux victimes d'agression sexuelle), Nigeria

Ces prises de position représentent des points de vue opposés dans un processus de changement complexe qui entoure les femmes. Il est important d'être ouvert à une variété de points de vue et de reconnaître que les autres verront les choses autrement. Pour arriver à un consensus sur ce qui constitue le progrès, il faut des négociations et non des suppositions. Mais afin de pouvoir agir efficacement avec des partenaires, il est nécessaire de faire des simplifications stratégiques dans un monde complexe.

Ce rapport est fondé sur l'idée que tous les êtres humains, en cherchant à formuler et à exprimer leurs idées et à préserver ou à modifier leurs modes de vie actuels, découvrent que leurs vies sont façonnées par des tendances culturelles, politiques, sociales et économiques plus vastes. Beaucoup de ces tendances, y compris la dégradation environnementale, les conflits armés, la prévalence de la violence et l'inégalité croissante entre les nations et au sein des nations – ont le potentiel de saper les droits de la personne et la dignité humaine, transformant les gens en corps à violer ou vaisseaux à utiliser afin de préserver une idéologie ou une autre. Un phénomène plus complexe est la portée de plus en plus mondiale des forces du marché et des sociétés transnationales qui ont le potentiel d'ouvrir de nouvelles possibilités ou de mettre fin à celles qui existent, en fonction de l'accès des gens aux ressources ou



Conny Code



UNICEF/S.Pouli



Suzette Mitchell

de leur contrôle de celles-ci. Lorsqu'il s'agit de tirer profit de ces forces, la plupart des femmes sont soumises à des contraintes plus grandes que les hommes, mais cette réalité évolue à mesure que les femmes exigent le droit de modifier le processus de changement de manière à pouvoir jouer un rôle plus égalitaire.

Tous les êtres humains ressentent, dans une certaine mesure, le plaisir humain qui découle des liens personnels ou intimes avec la famille, les voisins, les amis et les collègues, ainsi que la souffrance humaine qui résulte en cas de rupture ou de séparation et, en fin de compte, la souffrance provoquée par la mort, l'idée de sa propre mort et celle des proches. Mais les sociétés positionnent les hommes et les femmes différemment en termes de leur capacité de gérer ces plaisirs et ces souffrances. Dans la plupart des communautés, ce sont les femmes essentiellement qui doivent fournir le temps et l'effort requis pour s'occuper des autres, et si les hommes fournissent plus de temps et d'effort qu'elles, les gens risquent de trouver cette conduite « indigne d'un homme », plutôt que « généreuse ».

« Il est bon de nager dans les eaux de la tradition, mais se noyer dans ces eaux est un suicide ».

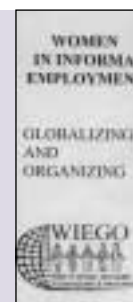
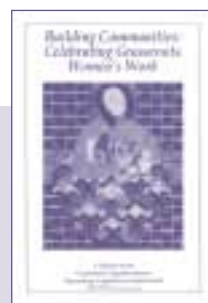
— Mahatma Gandhi

Ce rapport examine, et parle pour, les partenariats et coalitions internationaux de diverses personnes qui sont prêtes à négocier leurs différences et leurs liens et à promouvoir la dignité et les droits de la femme en

Encadré 1 : Partenariats internationaux des femmes pour le changement

Les femmes s'organisent de plus en plus à travers des réseaux et coalitions internationaux qui réunissent des femmes très diverses pour négocier et poursuivre des objectifs communs. Les partenariats avec lesquels l'UNIFEM collabore comprennent :

- DAWN (*Development Alternatives with Women for a New Era* ou Autres solutions de développement avec les femmes pour une nouvelle ère), un réseau d'universitaires et d'activistes féministes du Sud économique qui font des recherches et des analyses féministes portant sur l'environnement mondial et se sont engagées à œuvrer pour un développement soutenu, juste et équitable. Site web : www.dawn.org.fj
- GROOTS International (*Grassroots Organizations Operating Together in Sisterhood*, connu aussi sous le nom de Réseau international pour les activités des femmes au niveau de la communauté), un réseau mondial de groupes de femmes décidées à élaborer un mouvement qui donnera une voix et du pouvoir aux initiatives des femmes pauvres et à faible revenu souhaitant le changement. Des organisations à l'intérieur du réseau sont actives dans les domaines suivants : crédit, création d'actifs et développement de petites et moyennes entreprises, agriculture durable, transformation des produits alimentaires, logement, programmes d'éducation populaire, santé et une approche par le bas dans la planification du développement communautaire. Site web : www.jtb-servers.com/groots.htm.
- WIEGO (*Women in Informal Employment Globalizing and Organizing* ou Les femmes dans l'emploi informel se mondialisent et s'organisent), coalition mondiale d'individus provenant d'organisations au niveau de la communauté, d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de développement international soucieux d'améliorer les conditions des femmes dans l'économie informelle, à l'aide de meilleurs programmes, statistiques, recherches et politiques. Site web : www.wiego.org.
- HomeNet, un réseau international de groupes de femmes, syndicats et autres organisations de la société civile promouvant les droits des travailleurs à domicile. HomeNet a joué un rôle clé en obtenant le soutien des ONG et des gouvernements pour la Convention de l'organisation internationale du travail relative au travail à domicile, adoptée en 1996, et mène campagne pour que les gouvernements se rendent compte de la nécessité de ratifier cette convention et toutes les autres conventions de l'OIT. Site web : www.gn.apc.org/homenet.



tant qu'être humain égal à part entière (voir encadré 1 pour des exemples). Il contient des outils pour élucider et approfondir le dialogue international sur le progrès des femmes. Il souligne l'importance des femmes en tant qu'êtres humains actifs, entrepreneurs et déterminés. Mais il reconnaît également que les femmes se trouvent face à des contraintes qu'elles n'ont ni créées, ni choisies et que pour diminuer l'effet de beaucoup de ces contraintes, des choix sociaux à l'échelle collective sont nécessaires plutôt que des choix individuels uniquement.

Dignité et pain quotidien

La capacité des femmes à se réaliser en tant qu'êtres humains à part entière est complexe et comporte de nombreuses facettes. Ce rapport met l'accent tout particulièrement sur la dimension économique : sur la dignité et le pain quotidien. En ce faisant, il répond aux inquiétudes croissantes des femmes du Nord et du Sud, inquiétudes que les femmes des pays en développement ont exprimé pour la première fois en 1975 à la Conférence mondiale sur les femmes à Mexico et qui ont mené à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de l'ONU en 1995 et au Forum des ONG parallèle à Beijing. C'est dans ce contexte que les femmes du Sud, sous la pression des politiques d'ajustement conçues par la Banque mondiale et le FMI, ont exigé la justice économique ; c'est le cas également des femmes de l'Europe de l'Est plongées dans l'insécurité depuis l'effondrement du système des entreprises nationalisées et de la planification de l'état et des femmes dans les pays industrialisés en cours de

restructuration économique devant faire face à la réduction des dépenses publiques pour la santé, l'éducation et les services sociaux et à la privatisation des services publics et des entreprises. Environ 500 groupes d'experts sur 3 000 au Forum se sont consacrés aux problèmes économiques. En effet, l'économiste féministe indienne, Bina Agarwal, a identifié la crise économique comme étant « le problème critique le plus important » du Forum des ONG.

Depuis, les crises économiques ont eu un impact encore plus grand, avec des crises financières en Asie de l'Est et du Sud-Est, en Russie et dans certaines régions de l'Amérique latine, et des prix encore plus bas pour les marchandises exportées des pays de l'Afrique sub-saharienne. L'endettement a continué à augmenter dans de nombreux pays en développement, alors que le chômage persiste dans beaucoup de pays développés. L'inégalité économique a augmenté à l'intérieur des pays et entre les pays



Impact Visuals/Donna Binder



UNIFEM

« Le mouvement féministe et les demandes des femmes dans un pays particulier naissent de la réalité de ce pays, et il est faux de dire que ce que nous souhaitons est ce que tout le monde devrait souhaiter et que ce que nous ne souhaitons pas est ce que personne ne devrait demander ».

— Wang Jiax'iang (1991)

(PNUD 1999). Ainsi, Agarwal (1996) a mis l'accent sur la nécessité de former une « sororité stratégique » pour faire face à la crise mondiale de l'économie et de la politique.

Il est évident que la manière dont une femme gagne son pain quotidien (ou bol de riz, de haricots ou de bouillie de maïs) est influencée par et influence d'autres aspects de sa vie. Une femme qui manque d'indépendance économique risque plus souvent de subir la violence au foyer ; si elle ne peut pas gagner

Encadré 2 : Prises de décision en matière de reproduction et renforcement du pouvoir d'action économique

Il y a des preuves de plus en plus abondantes que la capacité des femmes à jouir pleinement de leurs droits humains – et même d'exiger de tels droits – est liée intégralement à leur habilitation économique. Une étude a été menée par l'*International Reproductive Rights Research Action Group* (Groupe de recherches international sur les droits génésiques), sur les circonstances dans lesquelles les femmes dans les communautés pauvres se sentent en droit de prendre des décisions en matière de mariage et de procréation, de contraception et de sexualité dans sept pays : Brésil, Égypte, Malaisie, Mexique, Nigeria, Philippines et États-Unis. L'une des conclusions de cette étude est que la capacité de prendre de telles décisions exige un sens d'autonomie personnelle qui se développe en même temps que la conscience que les femmes peuvent pourvoir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants. Leur sens de leur identité individuelle est déclenchée par la maternité et nourrie par la participation à des groupes organisés, mais dépend essentiellement de leur accès à un revenu personnel.

Pour la plupart de ces femmes, les moyens de subsistance restent incertains et l'autonomie provisoire ; ils sont soumis à des facteurs en dehors de leur contrôle, y compris les coûts montants et le fardeau des soins qu'elles connaissent en raison de la compression des dépenses gouvernementales et de la privatisation des services sociaux. Mais pour quelques femmes, celles qui ont un emploi rémunéré ou une petite entreprise et de l'argent à elles, le renforcement du pouvoir d'action économique leur accorde le droit d'imaginer un avenir différent. Et leur accorde le courage de tenir tête à leur mari ou partenaire, à leurs parents et beaux-parents, d'affirmer leur droit de décider si et quand elles auront des rapports sexuels ou auront des enfants, de résister à la violence et de prendre des décisions au sein du ménage.

Source : Petchesky et Judd, éditeurs. 1998.

sa vie toute seule, il est encore plus difficile pour elle de quitter une maison dans laquelle elle est battue et subit de mauvais traitements. D'autre part, si le revenu d'une femme provient entièrement de la vente de son travail et en l'absence d'un filet de sécurité sociale, il est possible qu'elle soit condamnée à l'exploitation et même à l'harcèlement sexuel sur le lieu de travail. Si une femme est analphabète ou manque de compétences techniques, elle sera exclue d'emplois plus rémunérateurs. Mais si les femmes instruites font l'objet de la discrimination sur le marché du travail et gagnent moins que les hommes, les parents pourraient être tentés de donner la priorité à l'éducation des garçons plutôt qu'à celle des filles. Une femme qui n'a pas accès à des méthodes de contraception efficaces est plus susceptible de se trouver dans une situation de dépendance économique. Une femme pauvre qui vit dans une société pauvre a moins de chances de survivre à l'accouchement. La santé, les études et le droit à la liberté exempte de violence sont tous des composantes essentielles d'une vie digne de femme. Mais ces éléments sont tous liés à l'environnement économique dans lequel elle se trouve et à la manière dont les décisions sont prises dans la répartition des ressources (voir encadré 2).

Le progrès des femmes et le développement humain

Ce rapport est basé sur la croyance que le progrès des femmes est facilité par une approche « développement humain » à la politique économique. Le premier Rapport mondial sur le développement humain, publié par le PNUD, en critiquant une « préoccupation excessive avec la croissance du PNB et les comptabilités nationales » a déclaré que « nous redécouvrons une vérité essentielle, à savoir que les gens doivent être au centre de tout développement » (1990 : iii) et a lancé l'idée du « développement humain » comme une espèce de point focal permettant la formulation des politiques requises pour atteindre cet objectif.

Le premier rapport a défini le développement humain comme « un processus d'élargissement des choix des gens » :

Le développement humain a deux faces : la formation des capacités humaines, notamment une santé, des connaissances et des compétences améliorées et l'utilisation que les gens font de leurs capacités acquises pour leurs loisirs ou la poursuite d'objectifs fructueux ou pour s'engager dans des activités culturelles, sociales et politiques. Sur la balance du développement humain, si les deux côtés ne sont pas équilibrés de manière très précise, beaucoup de frustration humaine peut s'ensuivre (1990 : 10).

L'idée de l'expansion des capacités humaines comme standard du progrès a été introduite dans la théorie économique par le lauréat du prix Nobel, Amartya Sen, qui décrit les capacités comme ce que les gens peuvent ou ne peuvent pas faire, par exemple, « vivre longtemps, échapper à la morbidité évitable, être bien nourris, être capables de lire et

d'écrire et de communiquer, participer à des activités littéraires et scientifiques et ainsi de suite » (1984 : 497). Il signale qu'il ne suffit pas de mettre l'accent sur l'expansion des biens et des services, car « la conversion des marchandises en capacités varie énormément en fonction d'un certain nombre de paramètres, par exemple, l'âge, le sexe, la santé, les rapports sociaux, les origines sociales, le niveau d'instruction, l'idéologie et une variété d'autres facteurs liés entre eux (1984 : 511). En mettant l'accent sur l'augmentation des activités auxquelles les gens peuvent participer plutôt que sur le degré de satisfaction exprimé par les gens, on évite le problème soulevé par le fait que les préférences des gens sont façonnées par leurs expériences. Il est possible que les gens opprimés disent qu'ils sont contents de leur vie, tout simplement parce que quelque chose de mieux leur semble inconcevable.

« Le cultivateur partiaire qui mène une existence précaire, le travailleur agricole sans terres exploité, le travailleur domestique surmené et la femme au foyer subordonnée peuvent tous s'accommoder de leur sort, masquant leurs griefs et leur mécontentement derrière la façade d'endurance joyeuse qu'il leur faut pour survivre sans complications. Le perdant désespéré perd le courage de souhaiter quelque chose de mieux et apprend à apprécier les petites choses ».

— Amartya Sen (1984)

De ce point de vue, il est insuffisant de mettre l'accent sur la satisfaction des besoins fondamentaux, car il s'agit d'un concept passif qui met en relief ce qu'on peut faire pour une personne plutôt que ce que cette personne peut faire elle-même. A la différence du concept des capacités, celui des besoins fondamentaux n'est pas relié à la liberté positive (« liberté d'agir »).

Dans quelle mesure un individu jouit de ses capacités est déterminée par l'exercice de ses droits. La capacité de vivre longtemps avec dignité dépend de la capacité de l'individu à établir un contrôle suffisant de ses ressources. Amartya Sen signale que dans une économie de marché fondée sur la propriété privée, le droit des gens à des ressources dépend essentiellement des ressources qui leur appartiennent (y compris leurs compétences et leur santé et leur forces, ainsi que les ressources naturelles ou l'équipement dont ils disposent) et de leur capacité de transformer ces ressources à travers des activités de production, d'achat et de ventes (Dreze et Sen 1989). Cependant il n'existe aucune garantie qu'une économie de marché accorde à l'individu le droit à des ressources suffisantes. Les marchés ouvrent la voie à de nouvelles opportunités, tout en créant de nouveaux risques. Ainsi, dans les économies de marché, les gens peuvent se trouver, à tout moment, menacés par « la défaillance des droits » - l'incapacité de réunir suffisamment de ressources pour vivre avec dignité parce que ce qu'ils ont à vendre ne rapporte pas suffisamment et ne permet pas d'acheter les nécessités de l'existence.



Evidemment, les gens peuvent acquérir autrement, et de manière légitime, des ressources dans une économie de marché, par l'intermédiaire de transferts de l'état, d'échanges avec la famille, les voisins et les amis et de dons de bienfaisance. Mais ces moyens échouent parfois aussi et souvent ils n'ont pas le statut de réclamations ayant force obligatoire en droit. Par ailleurs, la croissance des forces du marché tend à saper ces moyens non-marchands de transfert des ressources, en partie parce qu'elles diminuent leur légitimité et en partie à cause du fait que les économies de marché ont tendance à être soumises à des crises périodiques pendant lesquelles des communautés entières, des pays entiers même, voient simultanément leurs moyens de subsistance atteints. Un point d'interrogation plane donc toujours sur la sécurité des gens et leurs possibilités de jouir de leurs capacités, et plus les gens sont pauvres et démunis de pouvoir, plus ce point d'interrogation est grand.

Le problème de l'insécurité est particulièrement important pour les femmes, car ce sont les femmes en général qui sont responsables en fin de compte du bien-être des enfants. La capacité des femmes à faire durer des ressources qui s'amenuisent constitue le filet de sécurité ultime pour les enfants et les hommes, souvent au détriment du bien-être des femmes. En raison du risque de « défaillance des droits », l'approche « développement humain » souligne la nécessité de la réglementation sociale des marchés. Cela entraîne l'élaboration d'un ensemble de règles et de normes destinées à limiter cette « mentalité marchande » et à inciter les entreprises et les personnes à soutenir les objectifs de développement humain plutôt que de les ébranler. La participation de la société civile ainsi que celle du gouvernement est requise pour créer de nouveaux accords sociaux sur la portée des marchés et les manières de partager les risques et d'assurer la sécurité en cas d'échec des marchés. Cette approche exige également de nouvelles formes de responsabilisation démocratique des gouvernements vis-à-vis des citoyens afin de promouvoir la restructuration des dépenses publiques et de développer les capacités des pauvres.

« Si nous n'avons pas le courage de choisir de vivre d'une certaine façon, même si nous pouvions le faire si c'était notre choix, peut-on dire que nous ne sommes pas libres de vivre ainsi, c'est-à-dire que nous n'avons pas la capacité correspondante ? »

— Amartya Sen (1993)



Étendre le développement humain : renforcement du pouvoir d'action des femmes et justice entre les sexes

Il existe certaines ambiguïtés dans la définition des capacités en termes de « ce que les gens peuvent faire et ce qu'ils ne peuvent pas faire ». Le courage de choisir dépend de la conscience qu'un individu a de sa propre valeur et de ce qu'il a le droit de demander, ce qui dépend de son expérience personnelle et de l'environnement social dans lequel il vit.

Trouver le courage de choisir fait partie de ce que l'UNIFEM entend par le renforcement du pouvoir d'action. Les consignes de l'UNIFEM sur le renforcement du pouvoir d'action des femmes (1997a) comprennent :

- l'acquisition de connaissances sur les relations entre les deux sexes et d'une compréhension de ces relations et des moyens permettant la modification de ces relations ;
- le développement d'un sentiment d'estime de soi, la conviction qu'on est capable d'obtenir les changements qu'on souhaite et qu'on a le droit de contrôler sa propre vie ;
- l'acquisition de la capacité de générer des choix et d'exercer des pouvoirs de négociation et
- le développement de la capacité d'organiser et d'influencer l'orientation des changements sociaux afin de créer un ordre social et économique plus équitable, à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale.

Pour y parvenir, il faut un processus de renforcement de leur pouvoir d'action par les femmes elles-mêmes, par lequel les femmes réclament le temps et l'espace nécessaires pour réexaminer leurs vies de manière critique et collective, ainsi que la création d'un environnement favorable au renforcement du pouvoir d'action des femmes par d'autres acteurs sociaux, y compris d'autres organisations de la société civile, gouvernements et institutions internationales (Gurumurthy 1998). Ce concept du renforcement du pouvoir d'action des femmes ne s'arrête pas à la participation des femmes aux programmes établis par d'autres (Bisnath et Elson 1999). Il comprend le développement des initiatives des femmes et l'élimination des obstacles à l'exercice de ces initiatives.

Une caractéristique d'un renforcement réussi de leur pouvoir d'action par les femmes elles-mêmes est la capacité de s'exprimer sur les problèmes concer-

nant les femmes (voir encadré 3). Lorsque les femmes disent ouvertement ce qu'elles pensent, elles ont un impact considérable, amenant les gouvernements, les entreprises et les établissements financiers internationaux à modifier les conditions économiques, sociales et politiques et à élargir ainsi les options des femmes. De cette manière, les dimensions internes et externes de cet apprentissage peuvent se renforcer mutuellement et les femmes peuvent développer à la fois les capacités et le courage de les utiliser.

Le renforcement des droits de la femmes constitue un aspect essentiel des dimensions externes du renforcement du pouvoir d'action. Mais le concept des droits comporte certaines ambiguïtés. Les gens peuvent acquérir des ressources sans enfreindre la loi, mais de manières qui entraînent l'abaissement de soi et sont incompatibles avec la dignité humaine et la

« Nous avons une langue, mais ne pouvons pas parler, nous avons des pieds, mais ne pouvons pas marcher. Maintenant que nous avons la terre, nous avons la force de parler et de marcher ».

— Femmes rurales à Bihar, Inde, fin des années 70 (Agarwal 1995)

Encadré 3 : Dire franchement ce qu'on pense

Le renforcement du pouvoir économique exige à la fois une détermination personnelle et un soutien collectif, comme le démontre une analyse des femmes au niveau de la communauté dans huit communautés en Asie du Sud. Ensemble ils donnent aux femmes la confiance de dire franchement ce qu'elles pensent : « de partager leurs problèmes, de faire des exigences, de négocier et de marchander et de participer aux débats publics et aux prises de décisions ».

« Même si quelqu'un n'est pas d'accord avec moi, je peux lui répondre avec confiance...Maintenant je vais partout et je n'ai plus peur ».

— Bibi Safida, Organisation des femmes hussaini, Pakistan

« Avant de nous organiser en créant une organisation de femmes, nous croyions tout ce que les hommes dans nos familles nous disaient et étions toujours d'accord avec eux. Maintenant nous avons appris à exprimer nos opinions et nos points de vue... »

— une femme au Pakistan du Nord

« Auparavant, je ne parlais jamais à qui que ce soit sur quelque sujet que ce soit. Maintenant la force des membres me donne la force de parler à n'importe qui ».

— une femme en Inde du Sud

« Nous ne craignons pas l'autorité. Grâce à notre syndicat, nous pouvons parler aux agents publics, à la police même ».

— une femme du syndicat des travailleurs de la construction, Inde du Sud

Source : Carr et coll. 1996.

Encadré 4 : Renforcement du pouvoir d'action des femmes : études de cas en Asie du Sud

Le renforcement du pouvoir d'action des femmes exige des changements institutionnels à la fois au niveau local et au niveau macroéconomique, agencés de manières différentes à des niveaux différents. Une étude des expériences des femmes, au jour le jour, vis-à-vis de leur habilitation économique en Asie du Sud, commanditée par l'UNIFEM et la Fondation Aga Khan, examine huit études de cas où les femmes se sont organisées pour obtenir des améliorations de leur niveau de vie. L'étude a défini le renforcement du pouvoir économique comme « un changement économique ou un gain matériel, ainsi qu'un pouvoir de négociation amélioré et/ou un changement structurel permettant aux femmes de s'assurer des gains économiques de manière suivie et durable ». (Carr et coll. 1996 : 203). Les études de cas ont montré que le mouvement vers le renforcement du pouvoir économique a exigé des changements au niveau de toute une série d'institutions dont certaines qui portent normalement l'étiquette « économique » (le marché, par exemple) et certaines qui portent normalement l'étiquette « social » (la famille, par exemple) et d'autres qui portent normalement l'étiquette « politique » (l'état local et l'état national, par exemple).

Pour obtenir ces changements institutionnels au niveau local, il a fallu que les femmes s'organisent. Par exemple :

- là où les femmes avaient vécu de manière isolée et inactive dans l'économie de marché, le renforcement du pouvoir économique les a amenées à participer à des réseaux de soutien locaux pour défier les puissantes normes de parenté patriarcale et faire leur entrée sur les marchés financiers et les marchés du travail et des produits.
- là où les femmes avaient été actives dans l'économie de marché, mais cherchaient des opportunités de vendre leur travail ou leur produits, le renforcement du pouvoir économique les a amenées à élaborer d'autres solutions par l'intermédiaire des organisations des femmes au niveau de la communauté.
- là où les femmes avaient été actives dans la population active rémunérée et l'économie locale était forte, le renforcement du pouvoir économique les a amenées à organiser un syndicat pour exiger de meilleures conditions de travail.

Aucun changement n'était envisageable sans l'organisation au niveau local. Mais les gains des femmes au niveau local auraient été limités si elles n'avaient pas pu obtenir des changements au niveau national également. En poursuivant leurs intérêts au sein des organisations, les femmes ont pu se faire entendre par les responsables de l'élaboration des politiques et faire modifier des lois et des politiques en leur faveur.

- les travailleuses de la construction au Tamil Nadu ont pu faire adopter une loi relative aux travailleurs de la construction qui a augmenté la protection offerte par le droit du travail, prévoyant des prestations de maternité pour les travailleuses de la construction et, en cas d'accident, des indemnités pour leurs familles ;
- les femmes dans l'état d'Andhra Pradesh ont pu faire modifier les lois sur les coopératives afin de créer un meilleur environnement pour les coopératives des femmes ;
- les femmes au Gujarat ont persuadé le Département des forêts à modifier les politiques de libéralisation du commerce qui avaient été mises en application au détriment des ramasseuses de gomme.

L'étude tire la conclusion que lorsque les femmes s'organisent, soit pour contester la discrimination, soit pour exiger l'accès aux ressources, elles façonnent le processus de l'habilitation de manières qui sont appropriées pour « leurs besoins, leurs intérêts et leurs contraintes ». Ainsi, « ce qui ressemble à des modifications du statut des femmes au sein de leur famille, de leur communauté ou de leur village représente souvent des modifications significatives au niveau de la conscience, des perceptions, de la sécurité et du pouvoir des femmes ».

Source : Carr et coll. 1996.

réalisation des droits humains de la femme. Les femmes sont souvent considérées, sur le plan juridique et dans la pratique sociale, comme étant à la charge des hommes. Pour avoir accès aux ressources requises pour construire et réaliser leurs capacités, beaucoup de femmes dépendent de la bonne volonté de leurs pères, de leurs frères et de leurs maris qui sont censés les protéger. Les femmes qui n'ont pas cette protection sont fréquemment désavantagées parce que les institutions économiques et politiques sont fondées sur la notion que c'est l'homme qui est le soutien principal de la famille et qu'une femme n'a qu'à gagner un revenu supplémentaire. Les femmes, qui sont censées bénéficier de cette protection, sont également désavantagées en raison de leur manque de droits ayant force obligatoire et de pouvoir réel de négociation. Elles dépendent de la bonne volonté des hommes de leurs familles – et trop de femmes découvrent, pour citer les paroles d'un blues américain très connu, qu'un « homme vraiment bien est difficile à trouver ».

Les femmes, tout autant que les hommes, ont besoin de droits bien à elles qui sont précisés clairement et leur permettent de faire des revendications

indépendantes reconnues sur les plans social et juridique. Une source d'autorité légitime en dehors de la famille, soit une institution de village, soit un organisme exécutif ou juridique d'état de niveau supérieur devrait pouvoir faire valoir de telles revendications (Agarwal 1995). Ce principe de justice entre les sexes se trouve à la base même des familles démocratiques et égalitaires dont les membres s'offrent un soutien mutuel réel, le type de famille qui est nécessaire pour assurer le développement humain de tout le monde.

Si l'on élargit le concept du développement humain de manière à incorporer le renforcement du pouvoir d'action des femmes et la justice entre les sexes, la transformation sociale se trouve au centre du programme pour le développement humain et le progrès des femmes. Il n'est pas possible d'élargir les choix des femmes, surtout des femmes pauvres, s'il n'y a pas de changement sur le plan des relations entre les femmes et les hommes, ainsi que sur le plan des idéologies et des institutions qui maintiennent et reproduisent l'inégalité des sexes (voir encadré 4). Cela ne signifie pas qu'il faut inverser les rôles, avec les hommes devenant des subordonnés et les femmes

UNIFEM



jouant un rôle dominant. Il est nécessaire plutôt de négocier de nouveaux types de relations basées non sur le pouvoir qu'on exerce sur les autres, mais sur le développement mutuel de l'énergie humaine créatrice (le pouvoir d'agir, basé sur le pouvoir intérieur et le pouvoir mutuel). Cela signifie également la négociation de nouveaux types d'institutions, incorporant de nouvelles normes et règles qui soutiennent des relations égalitaires et équitables entre les hommes et les femmes.

Marchandises et soins

Les conceptions traditionnelles du mode de fonctionnement des économies manquent de consignes bien définies pour promouvoir l'habilitation des femmes et la justice entre les sexes parce qu'elles ne tiennent pas compte d'une bonne partie du travail effectué par les femmes dans toutes ces économies. Les femmes ont contesté ces représentations traditionnelles et proposé de nouvelles visions de la vie économique dans lesquelles leurs activités sont incorporées de plusieurs façons : en étant incluses dans les statistiques et dans les représentations de la manière dont les économies fonctionnent et prises en compte dans l'élaboration de la politique.

La représentation traditionnelle de l'économie intérieure d'un pays la dépeint comme un flux circulaire de la main d'œuvre, des biens et des services et de l'argent, fonctionnant pour produire et distribuer les marchandises mises sur le marché (biens et services). Cette représentation est résumée dans le Système de comptabilité nationale (SCN) qui est utilisé pour mesurer l'activité économique d'un pays et pour la résumer en termes du Produit national brut (PNB).

« Chaque fois que je vois une mère avec son enfant, je sais que je vois une femme au travail. Je sais que ce travail ne constitue ni des activités de loisir ni du repos et il est tout à fait possible qu'il soit agréable. Je sais que le paiement en espèces n'est pas nécessaire pour que le travail soit effectué. Mais là encore, il semblerait que je sois en désaccord avec la science économique en tant que discipline, car lorsque le travail devient un concept dans l'économie institutionnalisée, le paiement est un facteur... Selon cette définition économique, les femmes au foyer ne sont pas des travailleuses ».

— Marilyn Waring, ancien membre du Parlement, Nouvelle Zélande (1999)

United Nations/Kay Muldoon



Encadré 5 : Surcharge d'obligations pour les fournisseuses de soins non rémunérés

Irene van Staveren, économiste des Pays-Bas, a examiné avec les femmes d'un groupe de discussion au Costa Rica le problème de l'équilibre difficile entre la prestation des soins non rémunérés et le travail rémunéré. Leurs récits ont révélé les coûts personnels et l'érosion des capacités des femmes.

Thera affirme :

« Ce n'est pas facile, car cela exige des forces surhumaines. Le matin je me lève à cinq heures du matin, je prépare mon uniforme, le petit déjeuner, je fais la lessive, tout ; ensuite je m'en vais au travail et je reviens à la maison le soir à huit heures... je pense que ce serait très difficile pour un homme ; enfin, il pourrait le faire peut-être, à condition de développer les mêmes mécanismes – mais pour cela il faut des forces surhumaines ».

Les femmes ne sont pas toutes surhumaines. Lili raconte : « Je me rends compte du fait que nous développons toute une série de symptômes tels que le stress ou, dans mon cas, une maladie chronique. Voilà, en réalité, comment nous les femmes, maintenons un rythme de travail qui consiste à mettre les besoins des autres devant nos propres priorités ».

Martina est du même avis :

« Je suis mère de deux petites filles et d'une adolescente et j'ai deux emplois. Il me semble que je pourrais dire, sans exagérer, que dans une journée, je fais au moins quinze heures de travail au total. Parfois on se demande : comment le faisons-nous ? Moi, je le sais bien sûr : nous y parvenons au détriment de notre santé, de notre bonheur et de nous-mêmes... »

Les femmes épuisées sont mal placées pour faire du bénévolat au sein des ONG communautaires ou pour passer du temps à surveiller les devoirs de leurs enfants ou pour maintenir des réseaux de réciprocité avec leurs familles et les voisins que les économistes appellent maintenant le « capital social ». Lorsque les perturbations sont très grandes comme cela a été le cas dans certains pays qui font la transition vers une économie de marché, les soins non rémunérés ne peuvent pas compenser la suppression des soins fournis par l'état aux enfants et aux personnes âgées et aux malades, ni la mise en lambeaux du tissu social de la communauté. Les fondements sociaux de l'économie finissent par s'effondrer, comme c'est le cas dans certaines régions des pays en transition.

Sources : van Staveren 1999 ; UNICEF 1999.



- la production d'autres produits primaires tels que l'extraction du sel, l'extraction de la tourbe, le transport de l'eau, etc. ;
- la transformation de tous les produits agricoles et forestiers pour usage personnel ou le marché ;
- les autres activités de transformation telles que le tissage, la confection, la fabrication de poterie, de chaussures, d'ustensiles etc.

Le système de la comptabilité nationale et le travail des femmes

Le SCN a été conçu pour refléter les opérations d'une économie de marché dans laquelle les gens sont rémunérés financièrement pour le travail qu'ils effectuent. Il trace une ligne, appelée ligne de « délimitation de la production », entre les activités qui sont considérées comme faisant partie de l'économie et celles qui sont jugées non-économiques. Le SCN a été revu plusieurs fois depuis son établissement initial par les Nations Unies en 1953. Il était fondé sur la notion que la production est effectuée exclusivement par les entreprises, alors que les ménages ne font que consommer. Peu à peu, on a modifié cette idée pour tenir compte d'une quantité limitée de production de subsistance par les ménages (INSTRAW ou Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme 1995).

La dernière version du SCN approuvée en 1993, recommande l'inclusion dans le PNB de toute forme de production de biens, les biens destinés à la vente comme ceux qui sont destinés à la consommation. Ainsi, le PNB devrait en principe comporter les types de production domestique suivants, indépendamment du fait que ces biens soient destinés au marché ou à la consommation par le même ménage :

- la production de tout produit agricole et son stockage ultérieur, la cueillette de baies ou d'autres récoltes non cultivées, la foresterie, l'abattage des arbres et le ramassage du bois de chauffage, la chasse et la pêche ;

Cette modification a entraîné l'inclusion de la production de subsistance dans le SCN. Dans la pratique cependant, le PNB omet souvent la production de subsistance des ménages, car les questions contenues dans les recensements et les enquêtes ne la recouvrent pas suffisamment.

Pour le principe, le SCN continue à exclure la production de services pour soi-même et pour les autres membres du ménage. Il semble raisonnable de ne pas inclure les repas, le sommeil, les soins de toilette et l'habillement, l'exercice et les activités de loisirs dans la production. Mais pourquoi exclure la cuisine et le nettoyage pour les membres de la famille et de la communauté, les soins fournis aux enfants, aux malades et aux personnes âgées et les tentatives de satisfaire les besoins émotionnels de la famille et de la communauté en passant du temps à les écouter et à leur parler ? Il s'agit dans chaque cas d'activités de production qui exigent beaucoup de temps et d'énergie de la part de ceux qui les effectuent.

En 1934, Margaret Reid, économiste américaine, a proposé une approche différente, suggérant que si une troisième personne peut être rémunérée pour effectuer l'activité non rémunérée accomplie par un membre du ménage, alors cette activité doit être comptée comme une activité de production. Les arguments avancés par les statisticiens et les économistes pour ne pas traiter ces services de ménage comme des activités de production font l'objet de beaucoup de critiques (Waring 1999 ; INSTRAW 1995). Leur

Encadré 6 : Donner un nom au travail des femmes

Des noms sont nécessaires pour rendre visible aux autres membres d'un ménage les services fournis par les femmes au sein de ces ménages. On a utilisé divers noms pour attirer l'attention sur le fait que cette prestation :

- est une obligation qui entraîne des coûts en termes de temps et d'énergie (« travail ») ;
- n'est pas rémunéré par un salaire (« non rémunéré ») ;
- est indispensable pour la continuité de toute la société (« reproduction sociale »).

Certains termes peuvent être ambigus :

« Travail domestique » : S'agit-il du travail que font les membres d'une famille pour entretenir la maison ou du travail domestique rémunéré ?

« Travail non rémunéré » : S'agit-il du travail qu'effectue une femme lorsqu'elle s'occupe de son mari ou du travail qu'elle fait sans rémunération pour l'entreprise familiale qu'il gère ?

« Travail de reproduction » : S'agit-il de l'accouchement et de l'allaitement maternel ou du maintien du tissu social ?

« Travail à domicile » : S'agit-il du ménage non rémunéré ou du travail rémunéré fait à domicile sous-traité par un employeur ?

Les avantages et désavantages des différentes étiquettes ont été examinés dans *Feminist Economics*, un journal de l'*International Association for Feminist Economics* (Association internationale pour une économie féministe): Site web : www.facstuff.bucknell.edu/jshackel/iaffe



argument le plus fort consiste à dire que la fourniture de tels services a des répercussions limitées sur le reste de l'économie, car une augmentation ou une diminution de ces services aura peu d'impact sur le fonctionnement des entreprises des secteurs public et privé. Et pourtant, même si c'est le cas à court terme, à long terme ce sont ces services qui soutiennent une source de main d'œuvre pour l'économie et rendent les sociétés humaines possibles, tissant le tissu social et le maintenant en bon état. Si l'on prend ces services à la légère, les coûts en termes de détérioration des capacités humaines et du tissu social peuvent être imprévisibles (voir encadré 5).

Toutefois, même lorsqu'on considère que les services effectués à l'intérieur d'un ménage pour d'autres membres du ménage sont une forme de production importante et précieuse, il reste encore un dilemme : comment rendre ces services visibles et les comptabiliser ? Il est possible de leur attribuer une valeur monétaire. La valeur monétaire des activités de cuisine pour les membres de la famille pourrait être déterminée sur la base des frais requis pour engager un cuisinier ou pour acheter des plats cuisinés ou de la somme que la nourriture cuisinée pour toute la famille rapporterait si, à la place, elle devait être vendue sur les lieux ou de ce que la personne qui fait la cuisine aurait pu gagner si, à la place, elle avait pris un travail rémunéré. Cependant, l'idée d'effacer la différence qualitative entre le travail effectué sur une base commerciale et les soins fournis aux membres de la famille comporte un certain danger. Il est possible qu'elle renforce la tendance à définir la vie de plus en plus en termes du marché et à réduire les soins que les femmes fournissent à leurs familles à une autre marchandise tout simplement.

Prestation de soins non rémunérés

Il est possible de remplacer l'imputation de valeurs monétaires par une évaluation du temps requis pour produire ces services non SCN et de comparer ce total avec le temps requis pour produire les biens et les services qui sont comptés dans le SCN. Il existe des dilemmes analogues concernant le nom à donner aux services non compris dans le SCN. Les femmes ont utilisé une variété d'étiquettes les 30 dernières années, chacune comportant des avantages et des désavantages (voir encadré 6, p. 23). Ce rapport utilise le terme adopté par les économistes féministes pendant les



années 90, la « prestation de soins non rémunérés ». Le mot « non rémunéré » distingue ces soins des soins rémunérés fournis par les employés des secteurs public et ONG et les employés et les travailleurs indépendants du secteur privé. Le mot « soins » indique que les services fournis soutiennent d'autres personnes. Le mot « prestation » indique que ces soins sont onéreux en termes de temps et d'énergie et sont entrepris comme des obligations (contractuelles ou sociales).

Il y a un certain danger que l'utilisation du terme « soins » entraîne une mystification des rapports entre le prestataire de soins et celui qui les reçoit. Il faut reconnaître que les soins peuvent être fournis à contre-cœur, exigés sous pression psychologique ou sociale ou obtenus au moyen de la violence physique même, fournis par des femmes qui ne voient pas d'autre issue et vont jusqu'à soigner ceux qui les oppriment. Le manque de soutien pour ce type de soins met sous pression celles qui les fournissent ; ainsi, par frustration, les prestataires de soins peuvent également se rattraper sur ceux dont ils ont la charge et qui sont encore plus vulnérables aux mauvais traitements. L'avantage de ce terme est qu'il souligne l'importance fondamentale de l'attention interpersonnelle apportée aux besoins des autres pour maintenir les sociétés humaines.

Une nouvelle vision des économies

Les descriptions traditionnelles du fonctionnement des économies ne font pas ressortir le rôle central de la prestation des soins et de quelle manière précisément la prestation non rémunérée des soins est liée au marché et à l'état (Folbre 1994). Ils imaginent les économies en termes de flux du marché entre les ménages et les entreprises, avec les ménages fournissant la main d'œuvre et consommant les biens et les services produits par les entreprises avec cette main d'œuvre. Le secteur public apparaît comme un employeur de la main d'œuvre et un fournisseur de services et de prestations de sécurité sociale financés à travers la perception d'impôts et l'imposition de frais pour certains services. La main d'œuvre est traitée dans cette vision comme s'il s'agissait de terre – un facteur de production qui existe sans avoir à être produit, un « facteur de production primaire ».

Le graphique 1.1 (p. 26) montre une autre image de l'économie, une image reflétant le point de vue des femmes. Elle met en relief la production par un secteur domestique (le domaine de la prestation de soins non rémunérés au sein des ménages et auprès des voisins) et un secteur ONG, ainsi qu'un secteur public et un secteur privé. En principe, il serait possible de

« S'il y a moins, nous mangeons moins. Il faut donner plus à manger aux hommes, sinon ils vous battent ».

— une femme pauvre au Bangladesh (Neuhold 1998)



HomeNet

UN/John Isaac

mesurer la taille des secteurs sur la base de la valeur monétaire des services fournis par chaque secteur ou du nombre total d'heures passées sur les activités que chaque secteur englobe. Des enquêtes nationales sur les emplois du temps, disponibles à l'heure actuelle pour un nombre limité de pays industrialisés (Etats-Unis, Allemagne, Italie, Royaume-Uni, France, Canada, Australie, Pays-Bas, Autriche, Danemark, Finlande et Norvège), peuvent être analysées afin de comparer le temps non rémunéré passé dans le secteur domestique et la part du travail de caractère bénévole du secteur ONG avec le temps rémunéré passé dans les secteurs ONG, public et privé.

Il est clair que les enquêtes sur les emplois du temps ont du potentiel lorsqu'il s'agit d'évaluer les dimensions économiques du travail humain. L'information la plus importante qu'elles fournissent est peut-être le fait qu'en moyenne, la quantité de travail fournie pour les activités non SCN est du même ordre de grandeur que la quantité de travail fournie pour les activités SCN. Néanmoins, les statistiques sur le travail enregistrent uniquement ces dernières ; en raison de ce décalage énorme, les statistiques sur le travail donnent une image déformée de la manière dont même les sociétés industrialisées utilisent les ressources de travail disponibles pour réaliser leur niveau de vie (Goldschmidt-Clermont et Pangnossin-Aligsakis 1995).

Des données sur le travail rémunéré sont disponibles pour tous les pays, mais elles sont organisées généralement en fonction de l'industrie et du métier. Aucune base de données internationale ne présente les données sur l'emploi en termes du nombre de personnes employées dans les secteurs privé, public et ONG. Le secteur privé comprend un éventail de types d'emplois, tous compris dans le PNB, beaucoup de ces emplois ayant comme objectif la génération de profits pour les propriétaires et les directeurs d'entreprises (y compris les travailleurs indépendants). La forme la plus visible du travail dans le secteur privé est l'emploi rémunéré régulier au sein d'une entreprise enregistrée – appelé souvent emploi du secteur formel. Mais le secteur privé comprend également un grand secteur informel qui inclut le travail rémunéré et le travail non rémunéré.

La définition internationale officielle du secteur informel comprend :

- les entreprises non enregistrées au-dessous d'une certaine taille ;
- les employés rémunérés et non rémunérés des entreprises informelles (c'est-à-dire, les fermes et entreprises familiales) ;
- les travailleurs occasionnels sans emploi fixe.

Cette définition englobe beaucoup de salariés, y compris les travailleurs dans les ateliers clandestins et les travailleurs domestiques ; tous ceux qui travaillent sans rémunération pour des fermes et entreprises familiales, fournissant des produits pour leur propre consommation de subsistance et pour le marché (appelés « travailleurs familiaux non rémunérés » dans les enquêtes sur la population active) ; et beaucoup de travailleurs « indépendants », nom donné dans les enquêtes sur la population active à ceux qui travaillent pour leur propre compte ou sont des employeurs. Cette catégorie comprend les travailleurs à domicile rémunérés qui font des travaux de sous-traitance et ceux dont le lieu de travail est la rue. Les estimations de la taille et de la répartition des sexes pour les emplois du secteur informel varient énormément en fonction de la taille de l'entreprise incluse et de l'inclusion éventuelle des activités agricoles (ONU 1999b : 27-30).

Les estimations fournies par WIEGO (*Women in Informal Employment Globalizing and Organizing* ou Les femmes dans l'emploi informel se mondialisent et s'organisent) suggèrent que le secteur informel représente nettement plus de la moitié des emplois urbains en Afrique et en Asie et un quart des emplois en Amérique latine et aux Caraïbes. Si l'on tient compte de l'agriculture, alors trois quarts de tous les emplois en Afrique et en Asie, et presque la moitié en Amérique latine, sont des emplois informels (voir tableau 1.1). Le travail informel ne fournit pas la protection sociale offerte par le travail rémunéré formel, telle que la sécurité d'emploi ou l'assurance maladie, et est souvent irrégulier et occasionnel. Une grande partie du travail informel est sous-traité par le secteur formel et les faibles coûts contribuent aux profits des entreprises plus grandes. En principe, les emplois informels ainsi que les emplois formels dans le secteur privé devraient être inclus dans le PNB. Mais les emplois informels sont souvent sous-estimés, surtout lorsqu'ils ne sont pas rémunérés.

Tableau 1.1 : Taille du secteur informel

Secteur informel	ALC (%)	AFRIQUE (%)	ASIE (%)
Population employée (sans agric.)	45	31	19
(avec agric.)	66	90	90
Emplois non-agricoles	57	75	63
Emplois urbains	25	61	40-60
Nouveaux emplois	83	93	n.d

n.d. = non disponible

Source : Charmes 1998 (mise à jour février 2000).

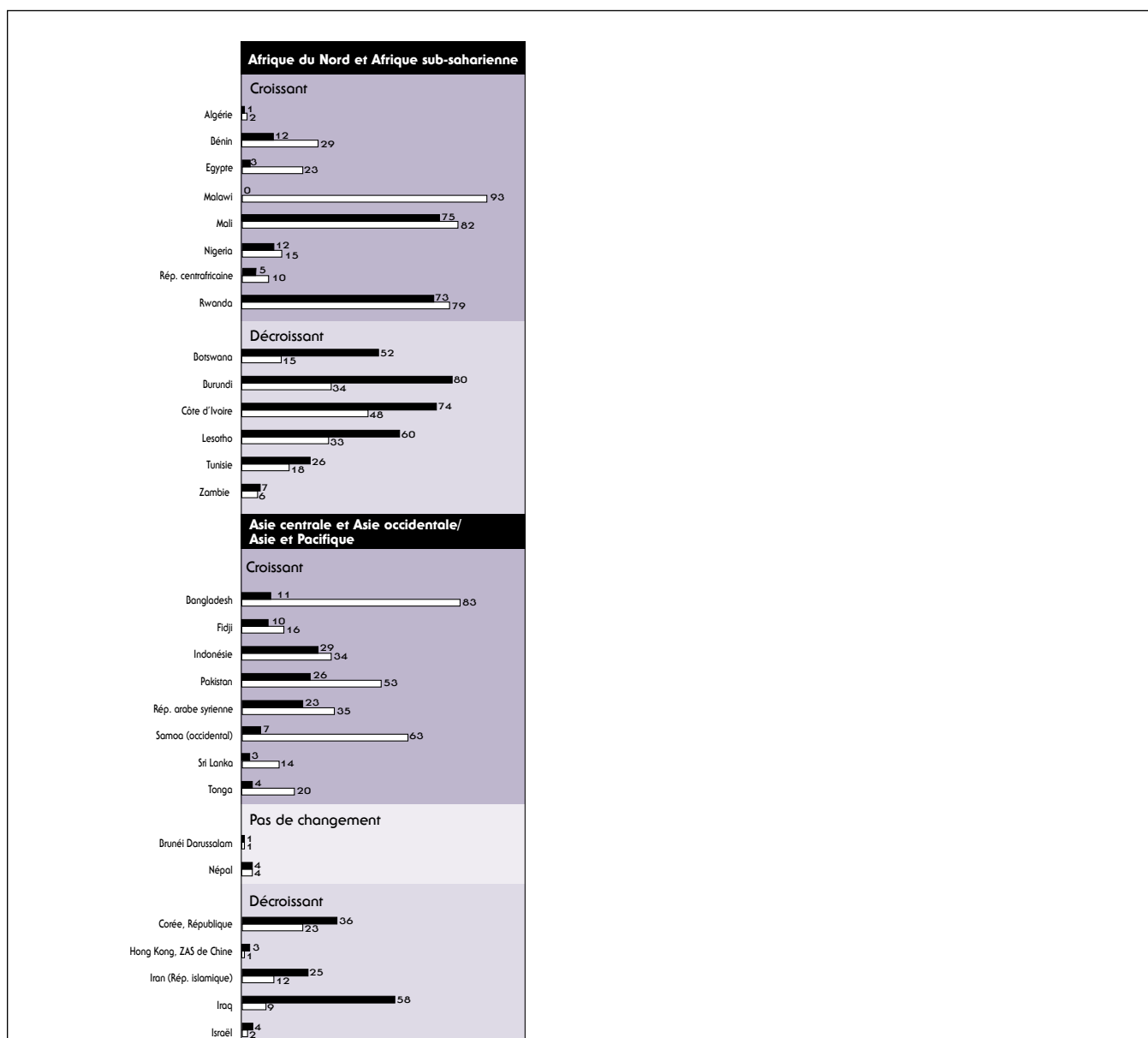
Le travail dans le secteur public est à la fois rémunéré et formel. Ces emplois offrent le niveau de protection sociale le plus élevé, mais pas toujours les rendements financiers les plus élevés. Le but de ce travail n'est pas de faire des profits, mais de fournir un service public. Le financement par l'intermédiaire des impôts signifie que le secteur public peut être organisé de manière à tenir compte des considérations sociales plutôt que des coûts et des considérations de bénéfices lors de la prise de décisions. Tous les emplois du secteur public sont inclus dans le PNB. Bien qu'aucune base de données internationale ne contienne de données sur le nombre total des emplois du secteur public, des données sont fournies par la base de données de la Banque mondiale consacrée aux Indicateurs du développement dans le monde pour les emplois dans les entreprises d'état exprimés en pourcentage de la totalité des emplois pour une gamme de pays très restreinte. Pendant la période 1985-1996, ce pourcentage variait entre un minimum d'environ 1 pour cent et un maximum d'environ 30 pour cent. Mais ces

chiffres ne recouvrent pas les emplois dans les services publics tels que l'administration publique, la défense, la santé et l'éducation.

Le secteur des organisations non gouvernementales (ONG) ressemble à certains égards au secteur public dans la mesure où il s'agit d'un secteur à but non lucratif, mais à la différence du secteur public, il se sert de travailleurs bénévoles ainsi que de travailleurs rémunérés et entreprend fréquemment des projets de plaidoyer pour des causes telles que la nécessité de modifier la politique gouvernementale, et de fournir des services. Ses revenus proviennent de paiements du secteur public qui sous-traite la prestation de services de plus en plus aux grandes ONG ; de dons et de subventions provenant d'entreprises, d'organismes caritatifs et du public en général ; et de plus en plus de paiements pour les services.

En 1995, une étude du secteur ONG dans 22 pays en Amérique du Nord, Amérique du Sud, Europe et Asie a établi, qu'en tout, le secteur représentait 10 pour cent

Graphique 1.1 : Nouvelle vision de l'économie à travers les yeux des femmes



UNICEF/Jane Taylor



des emplois dans les services dans ces pays et était un peu plus d'un quart de la taille du secteur public en termes d'emplois rémunérés. Si l'on y ajoute les travailleurs bénévoles, la part des emplois dans les services s'élève à presque 14 pour cent. En tenant compte de la main d'œuvre rémunérée et de la main d'œuvre bénévole, la taille du secteur des ONG était équivalente à un peu plus de 40 pour cent des emplois dans le secteur public (Salaman et coll. 1999).

Le secteur domestique de prestation des soins non rémunérés n'est pas mesuré de manière appropriée en termes du nombre de personnes engagées, car la plupart des gens font du travail (rémunéré ou non rémunéré) dans les trois autres secteurs, en plus du travail qu'ils effectuent en s'occupant de leurs familles et de leurs voisins. La femme au foyer à plein temps qui s'occupe exclusivement de sa famille semble faire partie d'une très petite minorité.

A la fin des années 80, on a mesuré la taille relative du secteur domestique, en plus de la part bénévole du secteur des ONG en termes des heures de travail pour 12 pays développés. En moyenne, les adultes ont passé un peu plus de 26 heures par semaine sur la prestation des soins familiaux non rémunérés et le travail bénévole contre 24 heures par semaine sur le travail rémunéré. Cela signifie que le volume total de travail chaque semaine est un peu plus de deux fois le travail inclus dans les statistiques officielles sur l'emploi (Ironmonger 1996).

Les quatre secteurs sont reliés par des canaux marchands et non-marchands. Le secteur domestique fournit la main d'œuvre à tous les autres secteurs. Le secteur privé vend des marchandises à tous les autres secteurs (voir graphique 1.1). Le secteur public prélève des impôts et des frais d'utilisation, fait des transferts de revenu vers les autres secteurs et leur fournit également des services publics. Le secteur des ONG fournit des services, tels que santé, éducation, services sociaux, culturels et de loisirs, au secteur domestique, parfois gratuitement, parfois contre paiement.

Ces canaux sont culturels et financiers également, portant des messages et des valeurs ainsi que des biens, de l'argent et des gens. Les valeurs commerciales émanent du secteur privé, accentuant la nécessité de gagner de l'argent et créant une espèce d'égalité – mais uniquement pour ceux qui ont suffisamment d'argent. Les valeurs réglementaires émanent du secteur public, accentuant l'importance de la citoyenneté, des règles et des lois, mais souvent manquant d'assurer que les lois

et les règles sont démocratiques plutôt qu'autocratiques ou bureaucratiques. Les valeurs d'approvisionnement émanent du secteur domestique, accentuant la nécessité de répondre aux besoins des gens, mais souvent cela entraîne que des femmes adultes physiquement aptes au travail répondent aux besoins de tout le monde, tout en restant dans le besoin elles-mêmes. Les valeurs de mutualité et de coopération émanent du secteur des ONG, mais souvent de manière à rester hiérarchiques et limitatives.

Division du travail

Les hommes et les femmes travaillent dans les quatre secteurs, mais il y a des variations systématiques dans la division du travail d'après le sexe. La prestation des soins non rémunérés, le travail bénévole et le travail informel rémunéré et non rémunéré ont tendance à comporter une composante féminine plus élevée (les femmes occupant une part relativement élevée de ces emplois), alors que le travail formel rémunéré dans les secteurs privé, public et ONG tend à comporter une composante masculine plus élevée (les hommes occupant une part relativement élevée de ces emplois).

Les bases de données internationales ne sont pas organisées de manière à faire ressortir ces différences. Cependant, on a constaté qu'entre deux tiers et trois quarts du travail effectué dans le secteur domestique est fait par les femmes dans les pays développés (ONU 1995a). Il est vraisemblable que le chiffre supérieur le remporte dans la plupart des pays dans d'autres régions, même s'il existe peu de données quantitatives. La main d'œuvre à forte composante féminine du secteur domestique est concurrencée uniquement par celle du secteur informel, comme le démontre le tableau 1.2 pour des pays africains sélectionnés, alors que, par contraste, le secteur formel comporte une main d'œuvre à forte composante masculine, comme le démontrent les emplois du secteur public dans ces pays.

Une autre manière d'examiner la division du travail d'après le sexe consiste à comparer les manières dont les femmes et les hommes divisent leur temps de travail entre les secteurs. L'étude sur le travail dans 12

Tableau 1.2 : Part des femmes dans l'emploi dans le secteur informel, l'industrie et les services et le secteur public : pays sélectionnés en Afrique sub-saharienne

Pays	Secteur informel début des années 90 (%)	Secteur public 1986 (%)
Bénin	61	n.d.
Botswana	n.d.	36
Burkina Faso	n.d.	21
Burundi	n.d.	38
Ethiopie	n.d.	23
Malawi	n.d.	13
Mali	59	n.d.
Maroc	n.d.	29
Swaziland	n.d.	34
Tchad	53	n.d.

Sources : secteur informel : Charmes 1998 (mise à jour février 2000) ; secteur public : Standing 1999.

pays développés mentionnée ci-dessus a établi que les femmes adultes travaillent, en moyenne, pendant un peu plus de 35 heures non rémunérées dans les secteurs domestique et ONG, alors que les hommes contribuent seulement la moitié de ce temps. Pour le travail rémunéré dans les secteurs public, privé et ONG, cette situation est inversée ; les hommes consacrent, en moyenne, un peu plus de 31 heures par semaine au travail rémunéré et les femmes y consacrent un peu plus de la moitié de ce temps (Ironmonger 1996). Dans le contexte du travail rémunéré, les femmes consacrent également plus de temps au secteur public que les hommes. Dans l'Union européenne, par exemple, la part féminine des emplois rémunérés dans le secteur public est le double de celle des hommes : presque 44 pour cent contre presque 22 pour cent (Rubery et Fagan 1998).

Dans les pays en développement, les différences entre les sexes peuvent être encore plus prononcées. Les données sur la proportion du temps de travail que les hommes et les femmes consacrent aux emplois marchands et non-marchands pour un groupe de neuf pays en développement indiquent que les hommes consacrent en moyenne 76 pour cent de leur temps aux emplois marchands et 24 pour cent aux emplois non marchands, alors que les femmes consacrent 34 pour cent de leur temps aux emplois marchands et 66 pour cent de leur temps aux emplois non marchands (PNUD 1999, tableau 27). Par ailleurs, des recherches faites dans le cadre du réseau WIEGO ont révélé que la plupart des femmes employées en Asie et Afrique se trouvent dans le secteur informel. Dans toutes les régions en développement, une part plus importante de la population active féminine que celle de la population active masculine se trouve dans des emplois informels et la part des femmes dans les emplois du secteur informel est plus élevée que leur représentation dans la population active totale de la plupart des pays.

Les différences entre les sexes dans les régimes de travail pour les quatre secteurs de l'économie sont un facteur clé dans la faiblesse relative des droits des femmes à des prestations, comparés avec ceux des hommes, ce qui à son tour perpétue le fossé entre les sexes au niveau des capacités.

Restructuration économique

Dans tous les pays, les rapports entre la quantité de travail effectué dans chacun des quatre secteurs ont évolué depuis le début des années 80 à la suite des réformes économiques néo-libérales. Les emplois du secteur public ont diminué en raison de la privatisation, des efforts d'augmenter l'« efficacité » du secteur public et des réductions des dépenses publiques. Le secteur privé a augmenté – mais à travers un processus d'« informalisation », ce qui signifie que de plus en plus d'emplois sont mal rémunérés, à temps partiel, temporaires, occasionnels, et n'offrent pas de protection sociale. Le secteur ONG a augmenté également. Dans huit pays pour lesquels des données chronologiques sont disponibles, les emplois rémunérés par les ONG ont augmenté de 24 pour cent entre 1990 et 1995, alors que le total des emplois rémunérés dans les mêmes pays a augmenté de 8 pour cent (Salaman et coll. 1999).

On a exprimé des inquiétudes sur le fait que ces rapports en évolution entre les secteurs ajoutent à la charge de travail globale des femmes, surtout à celle des femmes pauvres dans les pays pauvres. Le taux de participation des femmes dans la population active a augmenté au cours du temps avec leur entrée en plus grand nombre dans les secteurs public, privé et ONG (avec rémunération). Mais ce sont encore les femmes essentiellement qui portent la responsabilité de la prestation des soins aux membres de la famille. Les femmes qui se trouvent dans une situation plus avantageuse et ont des emplois bien rémunérés engagent des femmes plus pauvres pour s'occuper de leur maison, de leurs

« L'amour des femmes pour leur famille est exprimé et exigé en termes de travail. La différence entre les sexes est liée à cette énorme masse d'énergie que les femmes consacrent aux autres afin de se sentir comme des êtres humains dans un système qui les traite comme des marchandises ».

— Antonella Picchio (1992)

Encadré 7 : Réforme économique et travail des femmes

Le gouvernement de l'Inde a pris des mesures pour tenter de protéger les dépenses en matière d'éducation lors des réformes économiques introduites au début des années 90. Mais l'impact de ces réformes a poussé des femmes pauvres à prendre plus de travail rémunéré, ce qui a amené de jeunes filles pauvres à abandonner l'école pour se substituer à leurs mères.

Des recherches effectuées dans un village de la région de Raisen au Madhya Pradesh ont montré que les femmes pauvres devaient travailler plus comme journalières occasionnelles rémunérées afin de pouvoir compenser la montée rapide des prix pour la nourriture, entraînée en partie par une réduction des subventions et d'autres mesures de réforme. Beaucoup de femmes ont affirmé :

« J'accepte tout travail disponible, dès qu'il est disponible ».

Afin d'être disponible pour faire du travail à tout moment, les femmes devaient garder leurs filles à la maison. Certaines femmes ont dit, par exemple :

« Elle va à l'école, mais les jours où je sors pour faire du travail rémunéré, elle reste à la maison pour faire le ménage et s'occuper de ses frères et sœurs » ;

« Si elle va à l'école, qui va faire le ménage ? »

Leurs filles étaient d'accord :

« Qui ferait la cuisine et le ménage et s'occuperait de mes frères et sœurs cadets ? »

Source : Senapaty 1997.

UNICEF/John Isaac

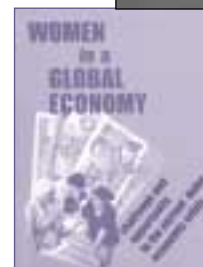


enfants ou de leurs parents âgés et pour faire la cuisine et le ménage. Mais les femmes plus démunies doivent faire face à une double corvée : celle du travail rémunéré et celle de la prestation des soins non rémunérés. Des pressions s'exercent sur la santé des femmes pauvres et sur celle de leurs enfants ; des pressions s'exercent au niveau de la scolarité des filles qui peuvent être obligées d'abandonner l'école pour remplacer leurs mères (voir encadré 7). Mais ces pressions n'apparaissent pas immédiatement dans les calculs des responsables des politiques économiques.

Les ensembles d'indicateurs traditionnels dont les responsables des politiques économiques tiennent compte peuvent indiquer que des progrès sont en cours de réalisation. Plus de femmes sont rémunérées pour le travail qu'elles effectuent et l'efficacité du secteur public semble être en voie d'augmentation. Mais il est possible qu'il y ait un transfert des coûts dissimulé, à partir du secteur public où les coûts sont monétisés et donc visibles au secteur domestique où les coûts ne sont pas monétisés et ne sont donc pas visibles. Par exemple, on assiste à une restructuration des services de santé dans le but d'en améliorer l'efficacité en augmentant le « volume » de patients traités ; on leur accorde, plus rapidement qu'autrefois, une autorisation de sortie pour qu'ils soient soignés par la communauté. Cela augmente l'efficacité des services de santé en réduisant ses coûts financiers, mais transfère les coûts des soins de convalescence au secteur domestique où ce sont surtout les femmes qui paient la facture, surtout en termes du temps qu'elles doivent y consacrer.

En ce qui concerne la prestation des soins non rémunérés destinés à compenser des lacunes ailleurs, si trop de pressions sont exercées sur le secteur domestique, cela pourrait entraîner l'épuisement des capacités humaines, comme le montre le graphique 1.1 (p. 26). Afin de maintenir et d'améliorer les capacités humaines, le secteur domestique a besoin d'apports suffisants, provenant de tous les autres secteurs. On ne peut pas le traiter comme un puits inépuisable, capable de fournir les soins nécessaires sans tenir compte des ressources fournies par les autres secteurs. Le manque d'attention manifesté à l'égard du secteur domestique par les responsables des politiques économiques est particulièrement nuisible aux femmes car ce sont elles qui portent actuellement la responsabilité de la gestion de ce secteur.

En gérant le secteur domestique pour répondre aux besoins sociaux en matière de soins non rémunérés, les femmes se trouvent fréquemment dans la situation où elles ont plus de responsabilités que de ressources. Leurs droits à des prestations en provenance des autres secteurs sont fréquemment faibles et



ambigus. Leurs droits à des marchandises acquises par l'intermédiaire des marchés sont faibles parce qu'en règle générale leurs revenus sont faibles et irréguliers et leur accès aux revenus des hommes dépend de leur capacité de négocier des conflits ainsi que de la coopération au sein du ménage. Leurs droits aux services des ONG peuvent entraîner l'abandon de leur temps de loisirs afin de participer aux réunions ou de participer à la construction des établissements communautaires.

La prestation des soins non rémunérés est le fondement même de l'existence humaine, mais elle est éclipsée par le pouvoir de l'Etat et de plus en plus par le pouvoir des forces du marché. Le secteur des ONG peut fournir des possibilités de partage des responsabilités en matière de prestation de soins à une échelle plus large dans les associations autogérées, mais beaucoup d'ONG elles-mêmes sont soumises à des pressions pour être plus compétitives face aux entreprises privées (Ryan 1999). Cela pourrait compromettre leur mission qui consiste à plaider la cause du changement social et à jouer le rôle de fournisseurs de services. La mondialisation renforce les pressions exercées sur les secteurs public, ONG et domestique et augmente le pouvoir du secteur privé, tout en concentrant le pouvoir entre les mains de moins en moins de personnes dans ce secteur.

Mondialisation

Le commerce, l'investissement et la migration internationaux ne sont pas de nouveaux phénomènes. Ce qui est nouveau, c'est la vitesse de plus en plus rapide et la portée des mouvements de capitaux réels et

Stephanie Hollyman



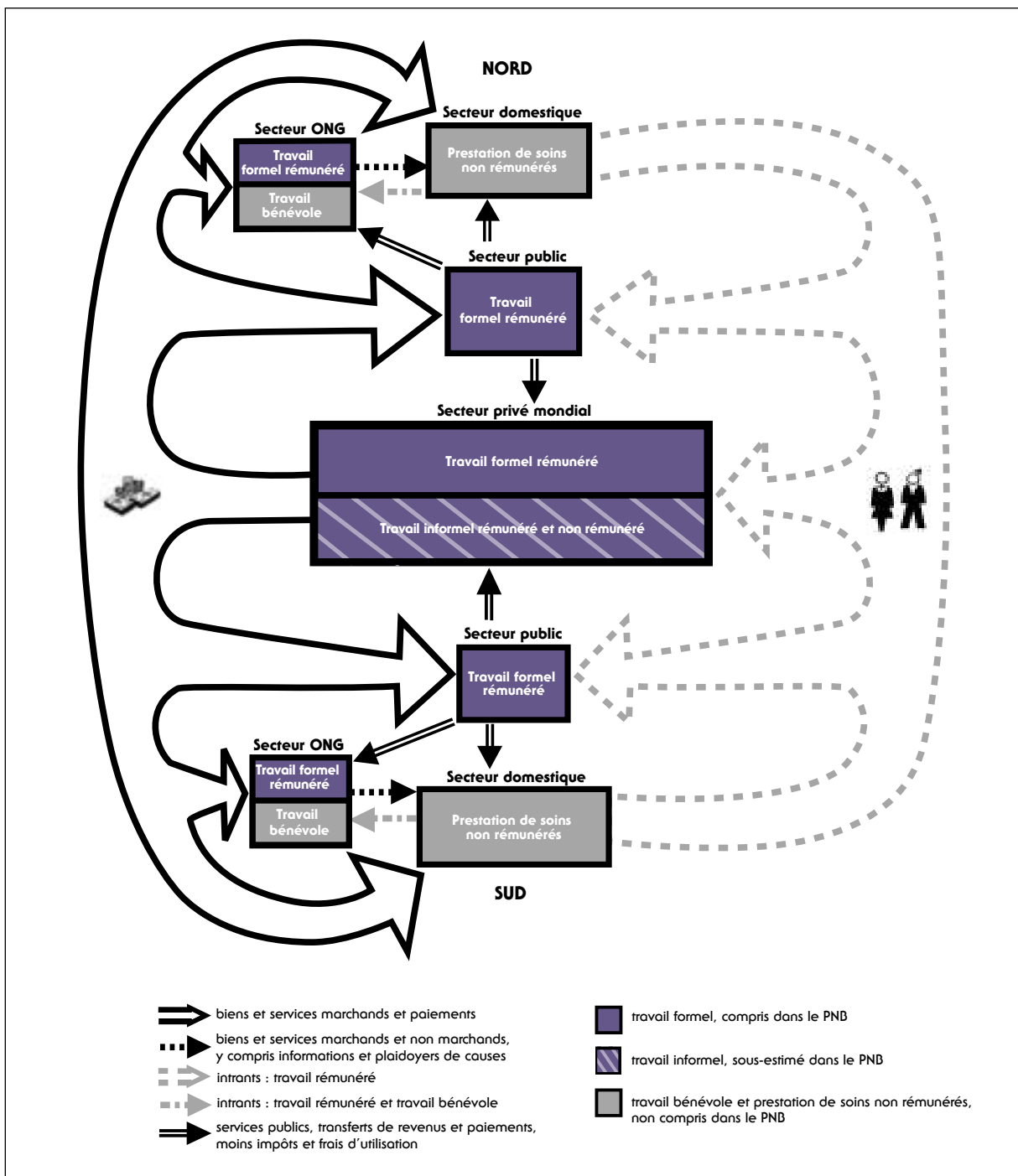
Encadré 8 : Inégalité accrue

Les inégalités de revenu entre les pays ont augmenté de plus en plus rapidement depuis le début des années 70. Une analyse des tendances dans la répartition des revenus du monde montre que le rapport entre le pays le plus riche du monde et le pays le plus pauvre était d'environ 44 contre 1 en 1973 et de 72 contre 1 en 1992. En 1999, les revenus par tête en Asie de l'Est étaient trois fois plus élevés que ce qu'ils étaient en 1980 alors qu'en Afrique sub-saharienne et les autres pays les moins développés, les revenus par tête sont tombés au-dessous de leurs niveaux en 1970.

L'inégalité des revenus a augmenté entre les individus également. Les 200 personnes les plus riches du monde s'enrichissent de plus en plus. La valeur nette des 200 personnes les plus riches du monde est passée de 440 milliards de dollars en 1994 à 1 402 milliards de dollars en 1998. Leurs actifs dépassent maintenant le revenu total de 41 % des habitants du monde.

Source : PNUD 1999b.

Graphique 1.2 : Mondialisation



financiers pendant les deux dernières décennies du vingtième siècle, à cause essentiellement :

- de l'élimination des contrôles de l'état du commerce et des investissements ;
- des nouvelles technologies de l'information et des communications.

Ces deux processus habilitants ont permis aux entreprises de toutes sortes de traiter le monde tout entier comme le champ de leurs opérations et de redistribuer leurs capitaux et déplacer leurs sites de production comme bon leur semble. Les secteurs privés de chaque économie nationale ne sont pas loin de fusionner pour créer le secteur privé mondial (voir graphique 1.2, p. 30). Les pays dans chaque partie du globe ont connu un agrandissement considérable de leurs marchés et la commercialisation de plus en plus d'aspects de la vie. Cela a entraîné une croissance rapide de la production et de l'emploi dans certaines parties du monde, mais au prix d'une inégalité croissante à l'intérieur des pays et entre les pays (voir encadré 8, p. 30), des crises financières bouleversantes en Asie du Sud-Est et l'effondrement du niveau de vie moyen dans de nombreuses parties de l'ancienne URSS et en Afrique sub-saharienne (PNUD 1999b). On trouve des restaurants McDonalds dans les grandes villes à travers le monde – mais la malnutrition continue à affecter des millions de personnes, parfois dans ces villes même.

Les secteurs ONG, public et domestique restent ancrés dans les économies nationales. Des liens internationaux existent entre elles et elles utilisent de plus en plus les nouvelles technologies de l'information et des communications pour partager leurs expériences et leurs stratégies. Mais leur accès aux « outils » de mondialisation est faible et fragmenté par rapport à celui des entreprises. En particulier, les états continuent à contrôler dans le moindre détail la migration internationale. L'installation d'un ménage étranger à New York exige des documents reconnus par l'état (visas, permis de travail), alors que ce n'est pas nécessaire pour transférer l'argent à Wall Street. Le secteur privé est le centre d'activité de l'économie mondiale ; les autres secteurs sont des périphéries nationales, distinctes quoique interconnectées, différenciées par le fait que certains états sont beaucoup plus puissants que d'autres lorsqu'il s'agit d'établir les règles mondiales pour le secteur privé.

En plus des tentatives d'éliminer les contrôles nationaux exercés sur les capitaux, les états ont essayé, au cours d'une série de conférences de l'ONU et de négociations commerciales, de se mettre d'accord sur des directives, règles et objectifs en matière de politiques économiques, sociales et environnementales (voir chapitre 2). Mais ces politiques n'ont pas comporté de mécanismes de mise en œuvre et de reddition bien définis ou ont été orientées de manière à favoriser les pays et les entreprises puissants. A titre d'exemple, on peut citer les règles sur la libéralisation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce qui sont souvent appliquées de manière asymétrique : elles exigent que les pays en développement ouvrent leurs marchés aux importations en provenance des pays développés,

mais omettent d'élargir les marchés des pays développés suffisamment pour permettre l'exportation vers ceux-ci des produits en provenance des pays en développement. Un exemple de cette tendance est l'application rapide de normes d'hygiène pour limiter l'exportation de poisson en provenance du Bangladesh, du Mozambique, de la Tanzanie et de l'Ouganda et, par contraste, la mise en œuvre lente de l'accord visant à annuler l'Arrangement multifibres qui protège les industries textile et de la confection dans les pays développés (Williams 1999).

En même temps, les technologies de l'information et des communications ont soutenu une mondialisation parallèle des mouvements sociaux, réunissant des organisations de la société civile de toutes sortes – groupes de femmes, syndicats, militants de la protection de l'environnement, associations agricoles, militants pour la justice sociale – dans des réseaux mondiaux pour contester une mondialisation partielle et inégale. Parfois ces réseaux se sont rencontrés dans la réalité virtuelle d'Internet, parfois aux forums des ONG lors des conférences de l'ONU et parfois dans la rue, comme c'était le cas lors des réunions de l'OMC à Seattle en novembre 1999. Mais les organisations de la société civile ne peuvent pas toujours se mettre d'accord lorsqu'il s'agit de décider s'ils veulent promouvoir un système d'économies autonomes locales ou transformer la nouvelle économie mondiale en un système plus égalitaire.

Beaucoup d'organisations religieuses ont également critiqué la mondialisation. Du point de vue des femmes, cependant, de telles critiques sont souvent compromises en raison d'une association avec l'intégrisme religieux. L'intégrisme religieux est lui-même un phénomène mondial basé sur des notions de valeurs familiales qui nient les droits de la femme au lieu de fonder des familles sur la base du respect des droits humains de tous leurs membres. Comme le signale Gita Sen (1997), l'intégrisme est particulièrement dangereux car « il se nourrit de la marginalisation et de la perte de contrôle parmi les jeunes hommes, et englobe souvent une critique de la mondialisation tout en renforçant la subordination des femmes à l'autorité patriarcale ».

Il est possible que les mouvements intégristes constituent l'exemple le plus extrême, mais il est important néanmoins d'être conscient des inégalités qui soutiennent toutes les sociétés « traditionnelles ». Il est possible que les femmes qui restent au foyer ne connaissent pas la discrimination qui se produit sur le lieu de travail. Mais leur exclusion de toute participation aux marchés internationaux en tant qu'employées ou travailleuses indépendantes ou propriétaires de petites entreprises tend à renforcer l'inégalité entre les sexes plutôt que de réduire le fossé entre les sexes. Les paradoxes sont nombreux : la diffusion

« La mondialisation met la solidarité et le travail d'aide à rude épreuve »

— Rapport mondial sur le développement humain, 1999

d'une culture de consommation divertissante par l'intermédiaire de la télévision, des films et de la publicité, qui sert les intérêts des grandes entreprises et porte atteinte aux normes et valeurs de la communauté, permet en même temps aux femmes de développer un sens de leur propre identité et de devenir conscientes de leurs choix et désirs (Balakrishnan 1999).

Expérience de la mondialisation

Comment les femmes ont-elles vécu la mondialisation ? En règle générale, la mondialisation ne crée pas de nouvelles difficultés pour les femmes pauvres là où auparavant il n'y en avait pas ; elle renforce plutôt les inégalités existantes et la situation précaire que les femmes pauvres connaissent déjà. Mais pour les femmes instruites ayant des compétences professionnelles, elle ouvre de nouvelles possibilités. Pour certaines femmes sans qualifications, la mondialisation a entraîné la perte de leurs moyens de subsistance, car les marchandises qu'elles fabriquaient ont été dépassées par les marchandises produites par une main d'œuvre moins chère ou avec des matériaux meilleur marché ou en beaucoup moins de temps sur des machines modernes. Pour d'autres, elle a entraîné une perte des droits du travail (tels que les prestations sociales et la liberté syndicale) dans le tourbillon de la concurrence internationale. Pour d'autres encore, surtout pour les femmes instruites, elle a mené à de nouveaux emplois mieux rémunérés et des opportunités inimaginables auparavant (ONU 1999b ; UNIFEM 1999b, 1998b).

Pour de plus en plus de femmes, la mondialisation est synonyme de migration internationale. Même si les hommes sont encore plus nombreux à changer de pays, entre 1985 et 1990, le nombre de femmes a augmenté plus rapidement que celui des hommes (ONU 1999b : tableau III.2). De plus en plus de femmes changent de pays seules ou en tant que soutien principal de leur famille, mais souvent ce sont des travailleuses temporaires qui ont un emploi mal rémunéré. Les possibilités de migration permanente et d'acquisition des droits de citoyenneté dans d'autres pays ont diminué depuis les années 70, en grande partie à cause du fait que les pays développés ont imposé de plus en plus de restrictions sur la mobilité internationale des travailleurs sans qualifications. En contraste avec le démantèlement des barrières à la mobilité internationale des capitaux, les barrières à la mobilité de la main d'œuvre sont restées fortes, sauf dans le cas de membres des professions libérales ayant des compétences particulièrement recherchées dans le secteur des industries de pointe (PNUD 1999).

Faisant un grand pas en avant, le Rapport mondial sur le développement humain de 1999 constate que la mondialisation soulève de nouvelles questions : comment assurer, par exemple, que les gens disposent d'assez de temps pour s'occuper d'eux-mêmes, de leurs

familles, de leurs voisins et de leurs amis ? La mondialisation canalise le temps des femmes dans les secteurs non domestiques de l'économie. Elle renforce les relations marchandes au prix des relations non marchandes. Elle exerce des pressions sur les prestataires de soins rémunérés dans les secteurs non domestiques les incitant à être « compétitifs » et juge la compétitivité sur une période très courte. Il est donc probable que la qualité des soins rémunérés se dégrade.

Mais la mondialisation ne fait pas surgir un nouveau problème en matière de prestation des soins, là où auparavant il n'y en avait pas ; elle change plutôt la nature du problème. Avant la mondialisation, le déficit au niveau des soins était essentiellement un déficit affectant les femmes ; elles passaient beaucoup de temps à s'occuper des autres, mais avaient peu de temps pour elles-mêmes. Avec la mondialisation, les hommes et les enfants pourraient également commencer à être frappés par ce déficit de soins si la « double charge » portée par les femmes devenait trop lourde. Éliminer les femmes des emplois rémunérés n'est pas une solution – il y aura toujours un déficit de soins qui sera assumé surtout par les femmes elles-mêmes. Pour y remédier, il faudra une redistribution des responsabilités entre les quatre secteurs de l'économie et de nouvelles méthodes de gestion de la mondialisation.

Gestion de la mondialisation

Les postes décisionnels les plus importants qui régissent la mondialisation continuent à être occupés essentiellement par les hommes (surtout des hommes en provenance des pays développés). Les hommes détiennent environ 90 pour cent des postes de direction dans les grandes sociétés de placement de Wall Street (New York Times, 27 octobre 1999). Ils dominent en très grande majorité le Forum économique mondial (réunion annuelle des principaux dirigeants politiques et chefs



UNHCR



Suzette Michell



UNICEF/Carolyn Watson

d'entreprises du monde à Davos en Suisse). Les listes des intervenants sur le site web du forum qui a eu lieu en janvier 2000 indiquent que sur les 392 participants, les femmes ne représentaient pas plus de 9 pour cent.

Les femmes sont minoritaires à l'OMC. La Banque mondiale a une meilleure image : les femmes détiennent 36 pour cent des emplois professionnels clés (économiste, par exemple) et presque 20 pour cent des postes de direction et de techniciens supérieurs. Mais au Fonds monétaire international, 11 pour cent des économistes seulement sont des femmes et les femmes occupent seulement 15 pour cent de tous les postes de direction (www.imf.org). Ces établissements financiers internationaux sont chargés de gérer la mondialisation de manière à promouvoir la stabilité, la croissance et le développement. Des critiques de plus en plus virulentes de leur manière de faire face à ces responsabilités se font entendre de toute part et ce sont les femmes qui jouent un rôle de premier plan (voir chapitre 6).

La crise économique de l'Asie de l'Est, qui a commencé en Thaïlande en juillet 1997 et a atteint très rapidement d'autres pays de la région, a donné du poids supplémentaire à ces critiques. Après une décennie ou plus de croissance rapide et d'améliorations au niveau des indicateurs de développement humain, les PNB de Corée et de Malaisie ont chuté de plus de 8 pour cent en 1998 ; en Thaïlande, le PNB a baissé de presque 8 pour cent et en Indonésie de 20 pour cent même. La pauvreté et le chômage ont augmenté de manière sensible et les salaires réels ont chuté. Selon les estimations de la Banque mondiale elle-même, fin 1998, environ 20 millions de personnes ont rejoint les rangs des 30 millions qui se trouvaient déjà au-dessous du seuil de pauvreté dans ces pays ; 18 millions de personnes de plus se sont trouvées officiellement au chômage en Indonésie, en

« Le gouvernement coréen a lancé un slogan national : " Regonflez votre mari " sollicitant l'aide des femmes pour compenser l'impact de la crise sur les hommes qui, après avoir été mis au chômage ou avoir fait faillite, ont subi une dépression ».

— Ajit Singh et Ann Zammit (2000)

Thaïlande et en Corée ; les salaires réels ont baissé de 10 pour cent en Thaïlande et de jusqu'à 40 à 60 pour cent en Indonésie (Banque mondiale 1998).

Le secteur public a fourni très peu d'aide sous forme de transferts de revenus pour amortir les coups. Beaucoup d'économies affectées se sont trouvées précipitées dans un chaos social et politique. Le chômage en masse, une augmentation subite des seuils de pauvreté, la migration à rebours vers les petites villes et les milieux ruraux, une pénurie de vivres et des émeutes, la compression des dépenses pour l'éducation et les soins de santé, une pénurie de produits pharmaceutiques et les taux de criminalité en hausse ont sérieusement compromis les perspectives de développement humain. Les systèmes de soutien mutuel se sont effondrés ou ont été éprouvés jusqu'au point de rupture pendant que les communautés locales essayaient de s'adapter aux exigences d'un marché financier mondial volatil (Heyzer 1999). Pour les femmes, on s'attendait à ce qu'elles amortissent tout simplement les chocs (voir encadré 9).

Les origines de la crise financière sont encore contestées. La position du FMI est que les politiques et les pratiques intérieures étaient essentiellement en cause : surveillance relâchée des établissements financiers

Encadré 9 : Les femmes, les héroïnes de la vie de tous les jours

Des études de cas menées en 1998 par le Fonds des Nations Unies pour la population en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines et en Thaïlande montrent comment les femmes devaient amortir l'impact de la crise financière en Asie.

A Jakarta : les hommes deviennent très frustrés lorsqu'ils perdent leur emploi. Ils restent à la maison à ne rien faire au lieu d'aider leur femme avec le travail ménager ou de s'occuper des enfants. Les dépenses pour les cigarettes semblent augmenter. Ce sont les femmes qui portent la charge des hommes licenciés.

A Bangkok : les femmes qui ont perdu leur emploi ont dû faire face à des conflits familiaux. Certaines ont dû subir de mauvais traitements et les plaintes de leurs maris au sujet de leur incapacité de s'occuper de leurs enfants et de leurs parents âgés.

Aux Philippines : les agriculteurs se sont plaints de l'augmentation des coûts pour la main d'œuvre et les fournitures agricoles. Ainsi, leurs femmes sont obligées de prendre des emplois comme aides domestiques dans l'agglomération de Manille et d'autres zones urbaines et les enfants plus âgés doivent abandonner l'école pour s'occuper de leurs sœurs et frères plus jeunes. Les maris délaissés sont tentés d'avoir des liaisons extra-conjugales.

En Malaisie : la récession a affecté la vie des femmes qui sont parents uniques, aussi bien que celles qui ont des engagements familiaux très lourds, les forçant vers le sexe commercial, même si elles sont au courant des périls. Une femme seule, âgée de 24 ans, qui s'occupe de sa mère malade, affirme : « Je gagne environ 3 000 ringgit malaisiens par mois de cette manière ou plus même – je dois payer ma voiture, les versements hypothécaires pour ma maison et un traitement médical très onéreux pour ma mère qui est atteinte d'arthrite aiguë ». Une mère divorcée avec un enfant raconte : « Mes parents sont au courant de mon travail et dépendent de mon revenu. La crise a eu son impact sur ma vie et me rend très malheureuse ».

Source : FNUAP 1998

« Si les gens à qui nous confions la gestion de l'économie mondiale – au FMI et au Ministère des finances (des États-Unis) – n'entament pas un dialogue et ne prennent pas leurs critiques à cœur, les choses vont continuer à aller vraiment très mal. J'ai déjà vu cela se produire ».

— Joseph Stiglitz, avril 2000



WEDO/Rosa Lizorde

et médiocrité des régies d'entreprises. D'autres situent les origines de la crise dans la libéralisation des marchés financiers et la spéculation des investisseurs étrangers. La profondeur de la crise est fréquemment attribuée aux mesures d'austérité que le FMI a exigées en contrepartie des prêts accordés pour y faire face, mesures telles que la compression des dépenses publiques et des augmentations des taux d'intérêts (Singh et Zammit 2000 ; Lim 2000). Ces mesures ont été ouvertement critiquées par l'ancien économiste en chef de la Banque mondiale, Joseph Stiglitz, qui affirme qu'elles sont fondées sur des modèles économiques démodés et sont déconnectées de la réalité et qu'il s'agit d'une politique élaborée clandestinement sans dialogue libre.

Dilemmes et transformations

La mondialisation crée un environnement qui permet à de nombreuses femmes de réaliser une autonomie personnelle plus grande, mais leur attribue un rang très humble dans une hiérarchie mondiale de plus en plus inégale, leur niant leurs droits économiques, sociaux et culturels (voir encadré 10).

Ces contradictions signifient que les luttes des femmes pour une autonomie personnelle plus grande (y compris le contrôle des ressources familiales ou communautaires et l'accès à ces ressources, une part plus équitable en matière d'héritage, des droits décisionnels et des droits sexuels et génésiques) peuvent éventuellement ne pas cadrer simplement ou facilement avec leurs soucis pour un ordre économique plus juste et équitable (Sen et Correa 2000).

Encadré 10 : Femmes albanaises : changement et complexité

Avec l'arrivée de la démocratie, le peuple albanais a commencé à changer de mentalité, car il avait le moyen de voir le monde et d'entrevoir de meilleures opportunités. Il est vrai que le changement politique a entraîné une modification des attitudes [envers] les problèmes des femmes. Entre 1992 et 1996, les femmes albanaises ont commencé peu à peu à maîtriser leurs vies et à devenir économiquement indépendantes aussi.

[Les femmes avaient plus de possibilités] de trouver des emplois mieux rémunérés... ce qui a eu des effets positifs et négatifs. D'une part, elles étaient plus indépendantes, ont élargi leurs connaissances et commencé à comprendre qu'elles avaient les mêmes droits que les hommes, mais d'autre part, cela a entraîné des problèmes dans les familles albanaises. Les Albanais (dans les villages essentiellement) ne sont pas toujours prêts à laisser leurs femmes travailler, car [les femmes] doivent s'occuper des enfants.

On peut espérer que cette attitude a commencé à changer dans les villes principales. [Dans] les projets que nous avons examinés, portant sur le rôle des hommes dans la famille, la violence au foyer, l'égalité des sexes, etc., on aperçoit une nouvelle manière de penser, surtout parmi les jeunes gens, mais il reste beaucoup à faire dans les villages et les milieux ruraux.

Nous avons soutenu les services sociaux et affirmé la nécessité d'augmenter le nombre de femmes qui participent à la vie politique. Nos femmes veulent que plus de femmes les représentent au Parlement, au gouvernement et dans tous les autres domaines où les hommes dominent. Nous utilisons nos capacités pour les former et les préparer à trouver de nouveaux emplois (projets destinés à renforcer leur confiance), car ... le chômage en Albanie est très élevé et cela a un impact sur chaque personne...

Les femmes doivent faire face à la discrimination économique en matière d'emploi, car [même si] quelques femmes détiennent des postes de direction ou de gestion, elles ont plus de mal à décrocher ces postes que les hommes. Le gouvernement a beaucoup à faire à cet égard et doit traiter les problèmes des femmes en priorité, car [en raison des] difficultés économiques, les problèmes sociaux restent, d'une manière ou d'une autre, à l'arrière-plan...

Source : Olsi Devoki, Fédération des femmes albanaises (Lajla Pernaska), Beijing +5 forum en ligne sur les droits de la femme <http://sdnhq.undp.org/ww/women-rights/>

Une approche à ce dilemme consiste à promouvoir la transformation des valeurs et des pratiques des grandes sociétés, des organismes publics et des ONG afin de refléter les schémas non seulement de la vie des hommes, mais aussi de celle des femmes et de soutenir non seulement les choix individuels, mais aussi la justice sociale. En fait, ce type de transformation institutionnelle constitue l'un des objectifs principaux du « gender mainstreaming », de l'intégration d'une démarche d'équité entre les sexes, que le Conseil économique et social de l'ONU définit de la manière suivante :

Intégrer une démarche d'équité entre les sexes, c'est évaluer les incidences pour les femmes et pour les hommes de toute action envisagée, notamment dans la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les secteurs et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à incorporer les préoccupations et les expériences des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines - politique, économique et social - de manière que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que l'inégalité ne puisse se perpétuer. Le but ultime est d'atteindre l'égalité entre les sexes (ONU 1997b).



Doranne Jacobson



UNIFEM

« Les femmes peuvent-elles parler avec des voix différentes tout en s'intégrant de plus en plus au marché et à la vie publique ? La " différence " peut-elle être maintenue et peut-elle être une source d'inspiration à celles qui cherchent à obtenir des changements sociaux progressifs ? »

— Lourdes Benería (1999)

Encadré 11 : Intégration d'une démarche d'équité entre les sexes dans la politique d'emploi de l'Union européenne

L'intégration d'une démarche d'équité entre les sexes exige plus que de simples déclarations de politique. Elle doit être incorporée dans des mesures opérationnelles. Le tableau ci-dessous présente une évaluation des progrès au niveau de l'intégration des questions relatives aux femmes dans la politique d'emploi de l'Union européenne et indique que peu de pays ont proposé des modifications au niveau de la législation ou des impôts et des dépenses publiques (politique budgétaire).

Pays	Engagements en matière de politique	Législation	Mesures fiscales	Action affirmative, y compris formation spéciale	Mécanismes institutionnels	Collecte de données de base et de surveillance
Allemagne	X	X		X	X	X
Autriche	X			X	X	X
Belgique	X					X
Danemark	X	X				
Espagne	X					X
Finlande	X			X		
France	X			X	X	X
Grèce	X			X	X	
Irlande	X					
Italie	X			X	X	X
Luxembourg	X					
Pays-Bas	X	X		X		
Portugal	X			X		X
Royaume-Uni	X		X			
Suède	X		X	X		X

Source : Joint Employment Report 1999, Première partie, tableau 9.



Un tableau portant sur l'intégration d'une démarche d'équité entre les sexes appliqué aux pays de l'Union européenne montre comment on peut évaluer les progrès en matière de changement institutionnel (voir encadré 11). Il devrait être assorti de vérifications détaillées montrant dans quelle mesure les institutions dans les secteurs

ONG, privé et public sont régies par des règles et des normes qui tiennent compte uniquement de la vie des hommes et de quelle manière il est possible de les modifier (Maddock et Parkin 1993). De tels changements favoriseront l'effondrement de la ségrégation professionnelle et encourageront les femmes à s'aventurer dans des domaines et des emplois considérés auparavant comme étant réservés aux hommes et inversement.

Une barrière majeure à la transformation des secteurs ONG, privé et public est la notion que les décideurs principaux n'ont pas de responsabilités significatives en matière de prestation des soins non rémunérés ou qu'ils peuvent les déléguer à quelqu'un d'autre. L'intégration effective d'une démarche d'équité entre les sexes changera cette image. Une transformation complémentaire du secteur domestique est nécessaire pour permettre aux hommes de partager plus les peines et les joies liées à la prestation des soins non rémunérés et de construire de nouvelles identités masculines qui mettent en valeur la prestation des soins et la nécessité de faire attention aux besoins des autres. Il y a des hommes qui sont de cet avis ; avec eux il serait possible de former des coalitions pour créer un monde dans lequel la diversité et la différence sont enrichissantes plutôt que polarisantes (voir encadré 12, p. 36).

« Si la société et, en particulier, les hommes n'assument pas de façon solidaire leurs responsabilités en s'occupant de la famille, nous restreindrons les possibilités de la moitié de l'humanité ».

— José Antonio Ocampo (2000), Secrétaire exécutif, CEPALC

Conclusion

La diversité des femmes et les contextes contradictoires dans lesquels elles se trouvent lancent de grands défis à ceux qui tentent d'analyser et de promouvoir le progrès des femmes. Les femmes doivent défendre leur droit au travail rémunéré dans les secteurs privé, public et ONG face à l'opposition familiale et communautaire ; leur droit à de meilleures conditions de travail rémunéré face aux pressions compétitives mondiales et leur droit à plus d'égalité en matière de partage et de soutien des soins non rémunérés face à des évaluations économiques qui

Encadré 12 : Soutien des hommes pour l'égalité des sexes

De plus en plus d'hommes soutiennent de manière active l'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir d'action des femmes. Le Groupe d'hommes pour l'égalité des sexes (Men's Group for Gender Equality), constitué récemment au PNUD à New York, en a réuni certains au cours d'une table ronde sur la Violence et les masculinités lors de la Commission préparatoire pour Beijing +5 à New York en mars 2000.

Mufri Ziauddin, avocat pakistanais des droits de la personne cherche activement à réduire la violence des hommes à l'égard des femmes et des filles. Il explique : « J'étais très seul. Il s'agit d'une question délicate... J'ai été inspiré par ma mère. Elle m'a appris que je devais militer pour les droits de la femme ».

Le Capitaine Goran Lindberg, Chef de police, à Uppsala en Suède, dirige le programme de formation des agents de police spécialisés dans la prévention de la violence contre les femmes. Il croit fermement que les hommes doivent partager les responsabilités associées à l'éducation des enfants et à la vie familiale : « Si vous voulez être agent de police de premier rang dans mon département, vous devez me montrer que vous vous êtes occupé de vos enfants... nous devons proposer de nouveaux modèles masculins à émuler ».

Jackson Katz, cinéaste américain, est d'accord : « Il est important de créer un climat culturel fondé sur le concept de pairs, composé d'hommes qui comprennent qu'ils perdront leur statut parmi leurs pairs s'ils frappent les femmes ».

Le Men's Group for Gender Equality (Groupe d'hommes pour l'égalité des sexes) a établi un site web afin de permettre aux hommes dans le monde entier d'inventer des stratégies et de parler de leurs efforts pour assurer l'égalité des sexes dans leurs propres pays.

<http://www.undp.org/gender/programs/men/men-csw.htm>

Sources : Men for Gender Equality, UNDP, Miriam Zoll, American News Service, mars 2000.

ne tiennent pas compte des coûts et des bénéfices liés à ce travail. Ce rapport est conçu comme une contribution à un dialogue mondial mené dans le contexte des engagements envers les femmes dans les traités sur les droits de l'homme et les conférences de l'ONU et basé sur les tentatives des organisations des femmes elles-mêmes d'humaniser le monde.

« Un féminisme multinational sera vraisemblablement plus puissant et présentera certainement une tapisserie plus riche que toute version insulaire. Les images de l'Autre fournissent la chaîne et la trame des rêves et des possibilités ».

— Chilla Bulbeck (1998)